

COUPE DE BRETAGNE PISTE

1 - La Coupe de Bretagne de la piste se dispute sur **3** manches.

3 - La Coupe de Bretagne de la piste est ouvert aux catégories suivantes :

- Dames et hommes : U15, U17, U19, Open, Access et Elites

4 - La Coupe de Bretagne de la piste est ouverte aux licenciés des autres régions, mais seuls les coureurs du comité de Bretagne marquent des points et peuvent prétendre aux classements généraux.

Les manches ne sont pas qualificatives et tout coureur peut participer à la finale. Les points acquis sur les manches comptent pour la finale.

5 - Calcul des points sur les **3** manches : 10 coureurs sont classés par épreuve et marquent des points. Afin de garder l'intérêt de la Coupe, l'attribution des points à chaque manche, sur les premières places, est progressive.

Barème d'attribution :

1^{ère} manche : 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 - 2^{ème} manche : 12-10-9-8-7-6-5-4-3-2 – Finale : 15-13-12-11-10-9-8-7-6-5

Nota : les points des coureurs extérieurs au comité de Bretagne ne seront pas attribués.

6 - Le classement général individuel s'obtient par le cumul des points acquis (hors américaine et vitesse par équipe) sur les 3 manches. En cas d'égalité de point, le nombre de victoires sur la finale sera prépondérante, en cas de nouvelle égalité, le nombre de 2^o place sera prépondérante etc....

7 - le classement général club s'obtient en additionnant tous les points obtenus par tous les coureurs d'un même club sur les trois épreuves. L'américaine et la vitesse par équipe ne comptent que pour le classement club et ne peuvent en aucun cas apparaître dans le classement général individuel. En cas d'égalité l'américaine juniors-seniors de la finale sera prépondérante.

8 - L'élaboration du calendrier de la Coupe de Bretagne piste a lieu lors de la réunion annuelle des écoles de piste.

9 - Le financement du classement général individuel est à la charge du comité régional.

10 - Le financement des grilles de prix est à la charge de l'organisateur qui sera indemnisé en fin d'année par le Comité de Bretagne par la subvention de fonctionnement.

11 - Les fleurs et autres récompenses sont également à la charge de l'organisateur.

12 - 7 Trophées seront remis à l'issue de ce challenge aux vainqueurs des différents classements généraux (dotation Comité de Bretagne) : 6 classements individuels et 1 classement "club".

13 - Le jury des arbitres se compose d'un président, d'un juge à l'arrivée et de deux arbitres titulaires désignés par la commission des arbitres.

14 - Comme toute épreuve officielle du Comité de Bretagne la coupe de Bretagne de la piste est soumis à un cahier des charges. Les organisateurs devront s'y conformer.

15 - Le programme et l'ordre des différentes épreuves sont établis par la commission régionale piste.

16 - les résultats des différentes épreuves devront être remis le soir même de l'épreuve au représentant de la commission régionale piste. Lors de la finale l'établissement des classements généraux est à la charge de la commission régionale piste.

17 - Grilles de prix minimum : Grille 47/5 pour les U15 et U17 garçons et filles ;
Grille 61/5 pour les U19, Open, Access et Elites dames et hommes ; Américaine U17 et
U15/U17 dames, grille 47/3 ; américaine U19, Open, Access et Elites, grille 76/3.

18 – Grille des prix des classements généraux :

Dames U15/U17	:	Grille 47/3 Dames
Dames U19, Open et Access	:	Grille 76/3
U15	:	Grille 47/3
U17	:	Grille 47/3
U19	:	Grille 76/3
Open, Access et Elites	:	Grille 76/3